

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Plainte-EDF-accuse-de-publicite-mensongere-en>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Plainte EDF accusé de publicité mensongère en Alsace**

28 mai 2015

Plainte EDF accusé de publicité mensongère en Alsace

Source : L'Alsace

<https://www.lalsace.fr/actualite/2015/05/28/edf-accuse-de-publicite-mensongere-en-alsace>

Plainte EDF accusé de publicité mensongère en Alsace

Aujourd'hui 19:14



Les

associations antinucléaires réfutent les arguments d'EDF concernant les émissions de CO2.

Des associations antinucléaires ont annoncé, ce jeudi, avoir déposé devant le Jury de déontologie publicitaire une plainte pour publicité « mensongère » contre EDF, qui se vante sur son site de produire en Alsace une électricité « 100% sans CO2 ».

« **EDF cherche à cacher les dysfonctionnements récurrents à (la centrale de) Fessenheim d'un coup de peinture verte par la publication d'une infographie publicitaire présentant sa production d'électricité en Alsace comme "durable"** », estiment les associations dans un communiqué commun.

Cette infographie, publiée depuis janvier 2011 sur le site alsace.edf.com, assure qu'avec 40% d'électricité issue d'énergies renouvelables et 60% d'origine nucléaire, 100% de l'électricité produite en Alsace ne génère pas d'émission de CO2. Des « **arguments fallacieux, voire mensongers** », selon les associations qui estiment qu'EDF commet d'abord un « **amalgame malhonnête en mettant sur le même plan nucléaire et renouvelables** », alors que la centrale de Fessenheim produit des tonnes de déchets nucléaires à vie longue.

En outre, « **EDF ment** », estiment-elles. En effet, « **il n'existe aucune activité industrielle exempte de rejets de gaz à effet de serre ; même si on se focalise sur les opérations qui se déroulent en Alsace, la construction de la centrale et le transport du combustible ont généré et génèrent toujours des émissions de CO2** ».

« Surtout, en se focalisant sur la phase d'exploitation de la centrale, EDF oublie de prendre en compte dans son calcul les émissions non négligeables liées à l'ensemble de l'industrie nucléaire, en amont et en aval (extraction de l'uranium, fabrication du combustible, opérations de traitement des déchets,

etc.) », ajoutent-elles.

Selon les associations, des études ont démontré que la production moyenne en CO2 de l'électricité nucléaire est d'environ 66g de CO2/kWh, avec des valeurs maximales atteignant 288g de CO2/kWh.

La plainte est déposée par le Réseau « Sortir du nucléaire », Alsace Nature, le Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin, Stop Fessenheim et Stop Transports - Halte au Nucléaire.

Les plaignants espèrent qu'à la suite de cette démarche, le Jury de déontologie publicitaire (JDP) « **ne laissera pas passer la communication mensongère d'EDF** ».

Instance indépendante, le JDP a pour but de statuer sur les plaintes du public à l'encontre de publicités diffusées.